1. Objectif

- Évaluer le respect des préconisations de la HAS quant au dispositif PAAM
- Évaluer le respect de la procédure au sein du service
- Identifier les situations à risque du PAAM
- Evaluer la satisfaction des patientes

2. Méthode

- L'audit est réalisé chaque trimestre à l'aide d'une grille de recueil par le.la coordinateur(trice) sage-femme de l'unité.
- La grille a été élaborée sur les critères HAS du processus d'auto administration médicamenteuse de la HAS.

3. Résultats

Sept critères sont évalués.

Le résultat de l'audit est donné sous forme d'une note sur 33

4. Guide d'utilisation de la grille

Critère 1 : Le dispositif est formalisé et connu des équipes = *Interroger les équipes présentes le jour de l'audit*

- ⇨ **5 points** si le dispositif est connu des équipes, ainsi que les différents documents nécessaires à sa mise en place (formulaire d'information et d'engagement, plans de prises)
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 2 : Le patient a été informé du dispositif et a signé un consentement = ***Observation de 5 dossiers patientes sorties à la recherche du formulaire d'information et d'engagement (EN-0132.0)***

- ⇨ **1 points** si le formulaire est retrouvé signé dans le dossier
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas
- ⇨ **Total sur 5**

Critère 3 : Les chambres disposent des moyens de stockage adéquats permettant de sécuriser les traitements = ***Observer 5 chambres pour s'assurer de la présence d'un moyen de stockage sécurisé***

- ⇨ **1 poin**ts si un lieu de stockage est présent dans la chambre
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas
- ⇨ **Total sur 5**

Critère 4 : Les traitements sont stockés dans le stockage sécurisé = ***Interroger 3 patientes présentes dans le service au moment de l'audit***

- ⇨ **1 poin**ts si les médicaments sont stockés par la patiente dans le lieu sécurisé dédié
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas
- ⇨ **Total sur 3**

Critère 5 : Le patient a tracé ses prises sur le plan de prises mis à disposition = ***Observation de 5 dossiers patientes sorties à la recherche du plan de prises***

- ⇨ **1 points** si le plan de prise est retrouvé dans le dossier
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas
- ⇨ **Total sur 5**

Critère 6 : L'autonomie du patient est réévaluée une fois par jour = ***Observation de 5 dossiers patient à la recherche de la traçabilité de l'évaluation de l'autonomie.***

- ⇨ **1 points** si la traçabilité de l'autonomie est tracée dans le dossier
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas
- ⇨ **Total sur 5**

Critère 7 : La traçabilité des prises est réalisée sur Sillage®= ***Observation de 5 dossiers patient à la recherche de la traçabilité des prises***

- ⇨ **1 points** si la traçabilité des prises est tracée dans le dossier
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas
- ⇨ **Total sur 5**

Critère 10 : Les patientes sont satisfaites du dispositif = ***Interroger 3 patientes présentes dans le service au moment de l'audit***

- ⇨ **1 points** si la patiente est satisfaite
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas
- ⇨ **Total sur 5**
- ⇨ NB : Verbatim

5. Grille d'évaluation

Service : Gynécologie-Obstétrique **Date :**

Observateurs (Nom/Fonction) : LEROUX Chloé

N°	Critères	Points	%	Commentaires
1	Le dispositif est formalisé et connu des équipes	/ 5		
2	Le patient a été informé du dispositif et a signé un consentement	/ 5		
3	Les chambres disposent des moyens de stockage adéquats permettant de sécuriser les traitement	/ 5		
4	Les traitements sont stockés dans le stockage sécurisé	/ 3		
5	Le patient a tracé ses prises sur le plan de prises mis à disposition	/ 5		
6	L'autonomie du patient est réévaluée une fois par jour	/ 5		
7	La traçabilité des prises est réalisée sur Sillage®	/ 5		
8	Satisfaction patiente	/ 3		**Verbatim :**
Résultat de l'audit		/ 36		